

## Récit-fiction au service de l'élaboration du plan d'actions OGS.

### Préambule :

Afin d'élaborer le plan d'actions OGS, dans le cadre de la concertation, le comité consultatif a imaginé la situation idéale du Grand Site au bout des 8 années d'Opération Grand Site. L'objectif est de se fixer une destination, un cap pour savoir quel chemin prendre (plan d'action).

### Le récit « ambition » :

Nous sommes en 2032, nous faisons le bilan des 8 années\* d'Opération Grand Site grâce à l'observatoire du Grand Site mis en place dès le début de la démarche. Il permet d'améliorer la connaissance du territoire, des flux de fréquentation, des comportements des visiteurs, etc.

L'OGS a permis d'améliorer la situation dans plusieurs domaines, notamment la préservation des sites et l'accueil des visiteurs. En lien étroit, réciproque et régulier avec les acteurs du territoire et leurs différents projets : communes, Office de tourisme, associations, habitants, ainsi qu'avec les EPCI voisins et les parcs (naturel et marin), l'Opération Grand Site s'inscrit dans une réflexion globale. Elle tient compte du contexte de réchauffement climatique (montée des eaux, hausse des températures) et des enjeux relatifs à l'artificialisation des sols. Elle s'articule avec les autres démarches et projets du territoire.

Les paysages et sites remarquables, identifiés à partir d'un important travail cartographique réalisé dans le cadre du projet, sont restés protégés. Ce sont particulièrement les impacts de la fréquentation qui ont pu être résorbés et certains sites ont été réhabilités en maintenant les accès au littoral. Si des sites ont été requalifiés, le maintien du caractère sauvage et la sobriété des aménagements ont toujours été l'objectif principal. Aussi par exemple, pour le stationnement proche des sites, seuls les stationnements déjà existants ont été aménagés, dans le respect des paysages et de la biodiversité et du maintien des usages avec des services développés : toilettes sèches, points d'eau, ombre, tri des déchets, tables de pique-nique, accès des secours, etc.

Les paysages du quotidien ont également été améliorés, certaines atteintes paysagères qui contribuaient à dégrader l'image du GS ont ainsi été résorbées.

L'accès depuis l'extérieur de la Presqu'île via des transports collectifs et les déplacements doux au sein du territoire se sont largement développés, répondant aux besoins des habitants et des jeunes notamment : navettes intra-presqu'île, correspondance entre le train et le bus, navettes maritimes, partage des voies piétons-vélo-voiture, maillage du territoire en voies cyclables, véhicules partagés, réduction de la vitesse à l'échelle intercommunale, accès en train via la gare de Pont-de-Buis Lès Quimerc'h. La problématique de stationnements sauvages appartient au passé. Les stationnements relais dans les centres-bourgs avec la mise en place de navettes vers certains sites majeurs dynamisent l'activité des commerces notamment en début et fin de journée, au retour des activités pratiquées et limitent le nombre de voitures au cœur des sites. La réflexion menée sur la tarification des navettes et des aires de stationnement favorise les résidents, et les populations les plus fragiles. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est systématiquement pensée. Le camping sauvage et bivouac, avec ses problématiques d'assainissement et sa pollution visuelle, a également disparu.

La découverte du territoire pour les visiteurs est améliorée grâce à divers outils : une signalétique adaptée, la diffusion des informations via de la documentation et une application. Le Faou, le Porzay, l'Aulne maritime, le Menez-Hom, Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h sont bien identifiés comme les portes d'entrée du Grand Site. Les visiteurs sont accueillis dans « une maison de site », lieu incontournable et central d'informations et de services : point d'eau, vente de produits exclusivement locaux... On y retrouve une charte des bonnes pratiques respectueuses de l'environnement local.

Tout au long de l'année, hiver compris, des animations diverses et visites thématiques sont organisées, mettant l'accent sur l'éducation à l'environnement.

La dimension patrimoniale du Grand Site a été affirmée et de nombreux patrimoines culturels, naturels, historiques, bâtis ont été mis en valeur. L'accent a été mis sur quelques sites historiques et sur certains secteurs secondaires avec de nombreuses visites pédagogiques, à l'est du territoire entre autres, ce qui permet aux visiteurs d'axer leurs séjours sur différentes thématiques. Ces alternatives contribuent à désengorger les sites lors des pics de fréquentation.

L'offre de randonnée est restée circonscrite aux circuits préexistants, bien entretenus, avec des règles d'usage et des informations sur les circuits (difficultés, équipements, fréquentation...) largement diffusées via différents canaux, et respectées du fait notamment de la présence régulière d'acteurs de la préservation chargés de sensibiliser les visiteurs à l'environnement et à la biodiversité. La découverte des sites majeurs (pointes, plages...) est aujourd'hui également mieux organisée. Les pratiques de sports de pleine nature se structurent de plus en plus (sécurité, signalétique...) en partenariat avec les associations locales.

Une réflexion a été menée sur la question de l'accueil des itinérances selon les saisons. Camping-cars et vans aménagés, trouvent de la place sans polluer les paysages. La possibilité de bivouac est encadrée.

Une contribution (financière ?) des visiteurs a permis d'atteindre ces objectifs. Les actions sont mises en place en lien avec l'ensemble des partenaires notamment dans les écoles et en concertation avec les parties prenantes (commerçants, hébergeurs, associations diverses, etc.). Un travail sur la communication a permis de diffuser un message commun autour des valeurs du Grand Site et des bonnes pratiques au sein du territoire.

Continuer la démarche d'observation amène à réfléchir en continu sur les actions en faveur du maintien de la qualité paysagère du site et du cadre de vie des habitants à poursuivre pour les années à venir.

*\* 8 ans correspondent à la durée actuelle pour laquelle est décerné le label Grand Site. Il n'y a pas de durée réglementaire pour les Opérations Grand Site. Les durées varient en fonction des territoires et des actions mises en place. Le label « Grand Site de France », exigeant, est décerné aux territoires une fois qu'un certain nombre d'actions ont été mises en place.*

## **Grands axes du plan d'action :**

### **1- RESTAURER ET PROTEGER LES PATRIMOINES DU GRAND SITE**

CARACTERISATION ET CARTOGRAPHIE DES SITES REMARQUABLES MAJEURS ET SECONDAIRES

IDENTIFICATION DE SITES PRIORITAIRES A REHABILITER, ET DE LEUR AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT

CARACTERISATION ET CARTOGRAPHIE DES PATRIMOINES

DEFINITION DE PARCOURS D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE

IDENTIFICATION DES ATTEINTES PAYSAGERES SUR LES PAYSAGES QUOTIDIENS ET PRIORISATION DES ACTIONS CORRECTIVES

### **2- METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DURABLE D'ACCUEIL DES HABITANTS, DES USAGERS ET DES VISITEURS DANS LE RESPECT DU GRAND SITE**

IDENTIFICATION D'UN SITE POUR DEVENIR LA MAISON DU SITE

DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION SUR LES USAGES PRATIQUES FREQUENTATION DU SITE

COLLABORATION AVEC TRANSPORTEURS SUR L'ACCES AU TERRITOIRE

MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DE MOBILITE

IDENTIFICATION DE LIEUX DE STATIONNEMENT RELAIS POTENTIELS

REFLEXION SUR UNE POLITIQUE DE TARIFICATION DES TRANSPORTS, DU STATIONNEMENT

ADAPTATION DE LA SIGNALÉTIQUE ET DE L'INFORMATION

DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNEE

DEVELOPPEMENT D'UNE PRESENCE D'ANIMATEURS SUR SITES

DEFINITION PARTENARIALE DE L'ENCADREMENT DES PRATIQUES SPORTIVES

VALORISATION DES CIRCUITS DE RANDONNEE

IDENTIFICATION D'EMPLACEMENTS FAVORABLES A L'ITINERANCE

3- METTRE EN ŒUVRE ET FAIRE VIVRE DE MANIERE CO-CONSTRUITE, PARTAGEE ET DURABLE L'OPERATION GRAND SITE.

CO-CONSTRUCTION DE PROJETS PARTENARIAUX LOCAUX EN ARTICULATION AVEC OGS

STRATEGIE DE COMMUNICATION

OBSERVATION CONTINUE